

# EPANNES

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

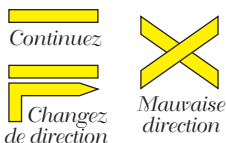
- le centre bourg d'Épannes, son église du XIV et XV<sup>ème</sup> siècle, sa croix hosannière, son château privé ;
  - le plan d'eau aménagé ;
  - le marais aménagé avec notamment la pelle à Cugnac, barrage construit pour utiliser la force motrice de la Courance ;
- les bords de Mère, les peupleraies, la richesse de la flore, jonc fleuri, iris faux-àçore, reine des prés, consoude officinale, valériane officinale... ;
  - la variété de la faune.

*Bonne randonnée...*

*... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :*

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
  - respectez les lieux habités ;
  - restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.

## Code du Balisage



- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres  
[deux-sevres.ffrandonnee.fr](http://deux-sevres.ffrandonnee.fr)
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*

*Tél. 05 49 06 77 65*

Impression: 10/12/09 certifiée imprim'vert - N°05-49-29-03-88

# EPANNES



## Balade au bord de la Mère

*Situé dans la vallée de la Courance, Épannes invite à la découverte de ses secrets. La faune et la flore y sont d'une richesse remarquable.*

**Accès :** à 12 km au sud-ouest de Niort au bord de la RN11, direction La Rochelle

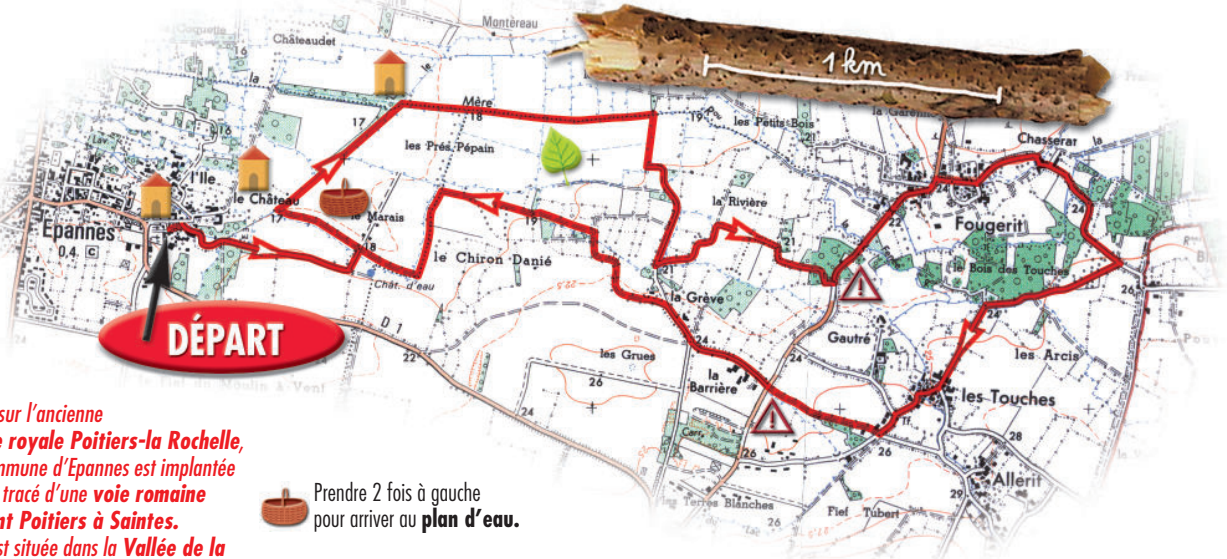
**Départ :** place de l'église

**Distance :** 11 km ou 6,5 km

**Durée :** 3 h ou 1 h 30

**Balisage :** jaune


**Rando** pédestre  
en Deux-Sèvres



Situé sur l'ancienne route royale Poitiers-la Rochelle, la commune d'Epannes est implantée sur le tracé d'une voie romaine reliant Poitiers à Saintes. Elle est située dans la Vallée de la Courance. Longtemps la vie s'est organisée autour de la rivière et de sa force motrice.

En Poitou, on donne le nom de courances à des ruisseaux fortement dépendants des eaux pluviales. Sur la Courance plusieurs biefs artificiels alimentent les villages voisins et la rivière va prendre d'autres noms tels La Mère, Le Vivier et La Petite Ronde.

Départ Place de l'église.

 A Epannes, l'église des XIV et XV siècles dédiée à Sainte Madeleine, et la croix hosannière, dans le cimetière, constituent l'essentiel du patrimoine religieux.

Prendre la petite route entre l'église et le château.

 Le château, construit au XVIII<sup>e</sup> siècle il est privé et n'est pas visitable Il appartient à l'ancienne famille des Cugnac, intimement liée à la vie du village. Le Marquis de Cugnac aurait aménagé La Mère et la Courance. Il a également fait don de plusieurs marais exploités alors en en pâture collective ou en marais jardinés.

Poursuivre jusqu'à la station de pompage (cette première partie est commune à l'aller et au retour du circuit).

 Prendre 2 fois à gauche pour arriver au plan d'eau.

Longer le plan d'eau par la gauche. Pour les athlètes le parcours peut être agrémenté en profitant des installations du parcours sportif "circuit rondino".

Sur la gauche du chemin, par un pont très "artisanal" fait de 2 poteaux en fibrociment vous découvrez la pelle à Cugnac, du nom du Seigneur local.

*C'est un barrage aménagé pour la dérivation de La Mère vers Epannes. C'est un bief à départ supérieur, le barrage élevant le niveau de la rivière. Sur sa rive gauche la rivière descendait alimenter l'ancien Moulin du village, la chute de 2 mètres lui assurant la force motrice pour le faire tourner, et sur sa rive droite elle reprend son cours normal.*

Continuer sur la droite, sur le chemin qui longe la rivière La Mère, pendant environ 1 km. Des peupliers s'étalent le long de la rivière.

*La populiculture ou culture de peupliers s'est développée depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Cet arbre est utilisé pour obtenir du bois de déroulage, pour la fabrication de cageots, boîtes à fromage, contreplaqués... Son enracinement superficiel le rend très sensible au vent. Régulièrement, lors de*

*mémorables tempêtes des dizaines, voir des centaines d'arbres se sont ainsi couchés.*

*Les chemins d'eau sont également bordés de frênes têtards dont "la tête" est coupée tous les 6-7 ans pour en faire du bois de chauffage. Les racines qui forment un réseau dense et profond fixent les berges.*


*Si la chance vous sourit, vous pourrez apercevoir le héron cendré, l'oiseau le plus emblématique du Marais, ou le milan noir, le busard des roseaux, le faucon crécerelle, le martin pêcheur ou encore autres oiseaux installés ou de passage puisque le Marais est une halte privilégiée pour des centaines de milliers de migrants*

Poursuivre à droite au niveau du grand marais (rencontre de la station de pompage de la Grève). Après 500m. le circuit se dédouble :

**N°1** - Pour les moins chevronnés tout droit sur la hameau de la Grève et à droite après les maisons. Chemin blanc puis herbeux pour arriver après 1 km à un "ru" (petit ruisseau), le franchir pour reprendre à gauche le circuit sportif "rondino". Au niveau de la station de pompage prendre la route à droite qui vous ramène à la place de l'Eglise.

**N°2** - Pour les plus chevronnés poursuivre le chemin blanc (vélo n°4) par la gauche sur 700 m.

 Emprunter à gauche la D 118 en direction du village de Fougerit. Route de Vallans et à droite rue de Chasserat, passage près de l'ancien moulin et 500m après prendre à droite (vélo 4) longer le bois des Touches pour arriver au village. Garder la droite rue de l'huilerie et au bout de la rue du bief du lac prendre la rue des Pierres Rouges.

 Traverser la D 118, longer le village La Barrière rue du hameau de la Grève et sur la gauche le circuit N°1 qui vous conduit au départ, voir indications plus haut.

